



## SCOP : co-gérant associé injoignable et inactif depuis des mois

-----  
Par ciliqetoc

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis associé co-gérant d'une SCOP. Mon associé, avec qui j'ai créé cette entreprise il y a quelques années, semble avoir cessé toute activité depuis plusieurs mois et est injoignable depuis plusieurs semaines.

Mon associé a pris des décisions unilatérales qui ont mis la société en grande difficulté financière. Il a notamment recruté un salarié sans mon accord, et a effectué de nombreuses dépenses personnelles avec la carte bancaire de la société y compris très récemment.

Je souhaite donc me séparer de mon associé. Je suis particulièrement inquiet au sujet de la situation financière de la SCOP, qui est désormais au bord de la faillite, du contrat de travail du salarié recruté sans mon accord, et des éventuelles poursuites judiciaires que mon associé pourrait engager contre moi.

Je souhaiterais savoir quelles sont les démarches juridiques à entreprendre pour sortir de cette situation.

Merci par avance pour vos réponses.

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Un associé est une personne qui possède des parts d'une société. On ne peut pas s'en "séparer".

Il n'y a que deux solutions pour mettre fin à son statut d'associé :

- il est d'accord pour céder ses parts, à vous ou un tiers
- il n'est pas d'accord et dans ce cas il va falloir tenter de dissoudre judiciairement la société

Ce qui est envisageable est de le priver de son pouvoir de décision au sein de la société, ce qui l'empêchera de nuire.

Il va vous falloir l'aide d'un avocat.

Si la société est au bord de la faillite, il faudrait peut-être mieux partir sur l'idée de la dissolution.

-----  
Par ciliqetoc

Merci pour votre réponse !

La dissolution me convient a priori (la SCOP me doit de l'argent mais à ce stade j'ai bien peu d'espoir de récupérer cet argent de toute façon, et au contraire plus le temps passe plus le trou se creuse).

Mais je ne sais pas comment procéder.

Est-ce la même chose qu'une cessation de paiement ou une liquidation ?

Merci encore !